

BILAN D'ACTIVITE JAZZ360 2018

Rapport moral par le président

Le contrat de filière Musiques Actuelles

2018 a marqué un tournant dans la vie de l'association : en effet, en écho à des sollicitations déjà notées en 2017 (Sentout, Tramasset) et pour développer le 3^e pilier de notre projet associatif (« le développement de partenariats avec des associations, des structures culturelles et/ou des lieux de diffusion de la Gironde et/ou d'Aquitaine »), le CA a souhaité répondre à l'appel à projets « Lieux et projets culturels de proximité » dans le cadre du contrat de filière Musiques Actuelles lancé par la Région Nouvelle Aquitaine, Le Réseau des Indépendants des Musiques Actuelles (RIM), la DRAC (ministère de la Culture) et le Centre National de la Variété (CNV). Un solide dossier a été constitué fin avril, rédigé par Marie, Laurent, Jean-Paul et Richard, Jean-Luc se chargeant de l'aspect budgétaire du projet, qui répond aux enjeux et objectifs suivants :

Enjeux :

- Permettre au plus grand nombre et à tous les publics de découvrir le jazz et rencontrer ceux qui le créent et le jouent aujourd'hui
- Favoriser les pratiques artistiques en jazz

Objectifs

- Renforcer les actions et les démarches permettant l'ouverture du projet à de nouveaux partenariats avec d'autres secteurs d'activités (interconnaissance, coopérations,...)
- Construire ou mettre en oeuvre des coopérations avec d'autres acteurs du territoire (lieux et projets culturels de proximité, acteurs de l'économie sociale et solidaire, du numérique...) dans une perspective de coopération et/ou de transfert de savoir-faire
- Consolider le rôle du projet vis à vis de l'émergence artistique et, plus fondamentalement, de promoteur des droits culturels des personnes.

Nous avons rencontré en amont la responsable du contrat de filière Musiques Actuelles à la Région pour nous assurer de la pertinence de notre dossier. Tous ces efforts ont trouvé leur aboutissement dans l'éligibilité du projet et l'obtention d'une subvention de 10 000 € (sur un budget total hors valorisation bénévolat de 55 000 €). 7000 € ont déjà été versés, les 3000 € restants le seront sur présentation d'une évaluation début 2020.

Sont entrés dans le projet en 2018 les partenaires suivants : Domaine de Sentout (concert du 7 septembre), La Machine à Musique (conférence du 20 octobre), Restaurant Les Acacias (SoupéJazz360 de décembre) ; l'essentiel des actions interviendra en 2019 : Chantiers Tramasset en avril, MAS LADAPT de Camblanes en mai, restaurant les Acacias en mai et décembre, Ecoles de musique de la CdC de janvier à juin, Château Duplessy en juin...

D'autres partenariats seront recherchés, nous en parlerons lors de l'examen des actions 2019.

On le voit, la participation de Jazz360 au contrat de filière fait de notre association le pôle fédérateur et catalyseur d'une action culturelle dans le domaine du jazz à l'échelle de la Communauté de Communes.

La diffusion

En 2018, Jazz360 a organisé trois soirées concert avec restauration (deux dans la salle de Cénac, une au Domaine de Sentout) et programmé deux groupes dans le cadre des SoupéJazz. Si la soirée à Sentout a été une réussite en termes de fréquentation, il n'en va pas de même des soirées cabaret à Cénac, qui sont déficitaires, malgré la qualité de la programmation et la satisfaction des spectateurs présents. Il faut impérativement revenir à un nombre de spectateurs plus important (entre 80 et 100 serait déjà bien).

Bien évidemment, notre action principale reste l'organisation du festival Jazz360

Le bilan du festival 2018

Nous avons réalisé encore une belle édition en 2018, avec une fréquentation en hausse (due notamment à l'arrivée de la commune de Langoiran) et une programmation éclectique et de qualité.

L'expérience, la solidarité et la compétence de l'équipe de bénévoles ne se démentent pas et sont les clés de la réussite du festival. Cette réussite tient également à la qualité, la disponibilité et la fidélité de l'équipe technique (Pablo, Leslie, Charlotte, Dorian). Quelques tâches ont été professionnalisées avec des résultats variables : la fonction de régisseur général confiée à Dorian a grandement amélioré la gestion de l'accueil des artistes (balances, horaires, réponse aux demandes techniques). A contrario, l'expérience de confier les relations presse à une professionnelle ne s'est pas révélée concluante et ne sera pas renouvelée.

La commission Restauration a considérablement adapté les propositions au public de Jazz360 et continue à réfléchir sur de possibles améliorations.

Concernant le concert des écoles et du collège de Monségur le vendredi, il semble qu'il ne réponde plus aux bonnes conditions d'accueil des élèves, en raison du nombre important de ceux-ci : temps d'attente, balances écourtées, scène peu adaptée... Une réflexion est en cours pour répartir les classes participantes sur plusieurs lieux de concert.

Le partenariat avec le Conservatoire reste difficile, car nos dates sont très proches des dates d'examen de fin d'année. Mais nous espérons le reconduire cette année encore.

En septembre, la commune de St Caprais nous a contactés pour intégrer l'organisation du festival en 2019, ce que le CA a validé.

Le fonctionnement de l'association

Structurée en commissions, l'association a gagné en efficacité dans l'organisation des différents événements. Le fonctionnement Conseil d'administration / Commissions / Comité d'organisation semble à présent plus conforme à l'esprit de la loi 1901.

Depuis la rentrée 2017, l'association intervient en tant qu'employeur dans le cadre des TAP de Cénac. Cela demande un suivi rigoureux et une activité d'employeur accrue, mais cette tâche un peu en dehors de notre feuille de route est à présent quasiment une routine. Il faudra être attentif au devenir du dispositif TAP, la commune de Cénac étant une des rares en Gironde à l'avoir conservé.

Nous terminerons fin 2019 une deuxième mandature de 3 ans, et nous fêtons cette année les 10 ans d'existence du festival. La moitié de l'équipe actuelle était là en 2010, et même si les départs sont compensés par les arrivées de nouveaux membres, il est normal de ressentir un phénomène d'usure, bien connu dans le milieu associatif.

Ma préoccupation de président est bien évidemment la pérennisation du projet associatif et bien sûr du festival. Cela passe par la recherche de nouveaux membres, motivés et désireux de s'engager sur plusieurs années. Cela passe aussi par le renouvellement du bureau. Depuis la rentrée de septembre, Jean-Paul fonctionne en doublette avec Jean-Luc sur le poste de trésorier. Je crois nécessaire de faire la même chose pour le poste de président et de constituer un duo jusqu'à l'AG de 2020. C'est pourquoi si l'un d'entre vous, nouveau ou ancien, souhaite s'investir dans cette mission, qu'il n'hésite pas à se manifester.

Toujours dans le même ordre d'idées, le CA a pensé qu'un certain nombre de tâches administratives pourraient être professionnalisées (signature des contrats, recherche de subventions, paie des artistes et des techniciens). Nous avons déposé une demande de subvention au titre de l'aide au fonctionnement des associations auprès du Département, qui n'a pu aboutir. Mais c'est une décision qu'il faudra prendre si nous voulons voir des actifs s'engager dans l'association au niveau du CA ou du bureau.

La communication

Cela reste notre tendon d'Achille, car nous n'avons pas les moyens de professionnaliser le poste, et nos compétences sont forcément limitées.

La recherche d'annonceurs et de mécènes a été cette année difficile et beaucoup moins productive qu'en 2017 (-24%). Cela est dû notamment au fait que cette recherche repose sur un petit nombre de personnes, qu'il s'agit d'une activité difficile pour des bénévoles et que la conjoncture n'incite pas les partenaires économiques à devenir annonceurs. La brochure se révèle pourtant fort utile pour communiquer vers l'extérieur. La commission Mécénat – Communication s'est donc étoffée à la rentrée de 3 membres supplémentaires. Toujours concernant la brochure, la distribution via les services de La Poste n'a pas été satisfaisante, de nombreuses boîtes aux lettres ne recevant pas le document. Il a donc été décidé de privilégier en 2019 la distribution dans les journaux municipaux.

Le nouveau site internet créé par Christian, plus clair, plus ergonomique, donne pour l'instant satisfaction, avec une augmentation de visiteurs de l'ordre de 30 %. La newsletter mensuelle permet une bonne diffusion auprès de 1900 personnes déjà sensibilisées, elle ne permet pas cependant de gagner de nouveaux publics.

Remerciements

Catherine Veyssy, Jean-Philippe Guillemot, Lionel Faye, Francis Delcros, Jean-François Boras, les élus du comité d'organisation, les équipes techniques et notamment Mickaël Alimi, et le personnel administratif (Cathy et Sonia), Jean-Marie Darmian et le Département, la Région, le RIM, le CNV, la Sacem.